

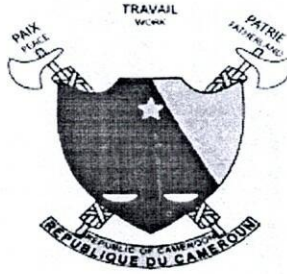
REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DE LA BENOUE

PREFECTURE DE GAROUA

STRUCTURE INTERNE DE GESTION
ADMINISTRATIVE DES MARCHES PUBLICS 



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace- Work Fatherland

NORD REGION

BENOUE DIVISION

SENIOR DIVISIONAL OFFICE OF GAROUA

INTERNAL STRUCTURE OF
ADMINISTRATIVE MANAGEMENT OF
PUBLIC CONTRACTS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03 /AONO/

D04.01/PREFECTURE-GRA/SIGAMP/CDPM-BE/2026

DU 28 AVR 2026 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A L'EXECUTION DES
TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE PÊCHE A LAGDO, *DEPARTEMENT DE LA
BENOUE, REGION DU NORD.*

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2026, le Préfet du Département de la Bénoué Autorité contractante lance en procédure d'urgence pour le compte de la Délégation Départementale de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, un appel d'offres national ouvert pour les travaux de Réhabilitation du Centre de Pêche à Lagdo, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des travaux

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

- LOT 100 : Travaux préparatoires ;
- LOT 200 : Maçonnerie - Elévation;
- LOT 300 : Menuiserie métallique ;
- Lot 400 : Electricité ;
- LOT 500 : Charpente - couverture ;
- LOT 600 : Plomberie ;
- LOT 700 : Peinture.

3. Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois dont quatre-vingt-dix (90) jours**. Et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en un lot.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Dix-huit millions cent quatre vingt-un mille soixante trois (18 181 063) de FCFA toutes taxes comprises (TTC)**.

6. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et travaux publics.

7. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, Exercice 2026.

Imputation : _____

Autorisation Dépenses : _____

8. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit **Trois Cent Soixante trois Mille six cent vingt (363 620) Francs CFA, accompagnée du récépissé de dépôt de la CDEC**, établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP)** de la Préfecture de Garoua, dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre. Il peut être également consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> et sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu au **SIGAMP de la Préfecture de Garoua**, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA**, représentant les frais d'acquisition du DAO. Payable au trésor public.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées, conditionnée aussi par le paiement des frais d'achat du DAO.

11. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **25 MAI 2026** à **10 heures**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB et l'original physique de chaque offre (offres Administrative, Technique et Financière) devront être transmis sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde et les originales physiques des offres », en plus de la mention ci-dessous dans les délais impartis.

Taille et format des fichiers

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

12. Recevabilité des offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission accompagnée du récépissé de dépôt de la CDEC délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le **25 MAI 2026** à 11 heures précises dans la salle de La Commission Départementale de Passation des Marchés de la Bénoué sise à la Préfecture de Garoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite maîtrise du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape**: Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape**: Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues

techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1. Principaux critères éliminatoires :

14.1.1. Pièces administratives

- Absence de l'originale de la caution de soumission à l'ouverture, accompagnée du récépissé du dépôt de la CDEC
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif
 - Absence de l'attestation de catégorisation
 - Absence de l'attestation de capacité de financement

14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure au seuil minimal requis **28 oui sur 40 possibles soit (70%)**,
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.
 - Absence de la charte d'intégrité ;
 - absence de la déclaration d'engagement aux respects des clauses sociales et environnementales.

14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires

14.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur **40 critères essentiels** jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur **3 critères**;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur **16 critères**;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur **4 critères**;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur **11 critères**;

- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale à un tiers au coût prévisionnel total du projet (18 181 063), soit (6 060 354) Six Millions soixante mille trois cent cinquante quatre Francs CFA sur 6 critères;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Références prix et attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante après correction éventuelle et n'ayant pas un prix anormalement bas.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales de la Bénoué. Tel. 222 272 174 et au SIGAMP de la préfecture de la Bénoué.

18. Additif à l' Appel d'Offres

L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent Appel d'Offres avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au DAO. Cette annulation ou modification devrait être faite dans le strict respect du code des marchés publics.

19. Corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants :
673 20 57 25/ 699 37 07 48.

Garoua, le-----

28 AVR 2026

Le Préfet du Département de la Bénoué
(Autorité contractante)

Ampliations:

- MINEPIA/Yaoundé
- MINMAP/Yaoundé
- MINAT/Yaoundé
- ARMP /Nord (pour publication et archivage)
- DDMAP-Bénoué
- DDMINEPIA / BENOUE (Maître d'ouvrage Délégué)
- Président CPM (pour information)
- SOPECAM (Pour publication)
- Affichage (pour information)
- Archives/Chrono



Pumarou Haman Wab
Administrateur Civil Principal

